

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 7-247-1917 portant renouvellement du sursis d'appel accordé au sergent Fassier.

n° 7-247-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 mai 1917

Numéro JO
n° 247 du 31/05/1917

Date du numéro
31 mai 1917

VISAS

L'inspecteur Général des Colonies, Officier de la Légion d'Honneur, délégué dans les fonctions de Gouverneur de la Cote Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884, Vu le câblogramme ministériel N° 67 du 14 Août vis accordant 30 sursis d'appel aux territoriaux indispensables au fonctionnement du Chemin de fer Franco-Ethiopien.

Vule câblogramme ministériel N° 78 du 3 Mars 1917.

Vul'arreteé No 95 du 12 Mars 1917 accordant un sursis d'appel au sergent territorial Fassier.

Vul'avis exprimé par le Capitaine Commandant les Troupes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est renouvelé pour une nouvelle période de trois mois valable du 1er Juin au 31 Août 1917 inclus, le sursis d'appel précédemment accordé au territorial Fassier (Eugène Lucien), classe 1898, ingénieur de la Voie à la Cie du Chemin de fer Franco-Ethiopien, dont les services ont été reconnus indispensables au fonctionnement de cette Compagnie. Art.2.- Le présent arrete sera Communiqué pour execution, enregistré et publié partout où besoin sera.

FILLON